



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	UN JOUR, UN ARTISTE 8 classes	
PARTENAIRE	La Collection Lambert, Avignon	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
De la 4 ^{ème} au LYCEE	Vaucluse	Arts Visuels
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
-Découvrir les œuvres de la Collection accompagné par un artiste. -Rencontrer un artiste du territoire, sa pratique, sa démarche, son parcours -Découvrir les métiers de l'art	Expérimentation par les élèves à l'atelier avec un artiste. Les créations pluridisciplinaires, individuelles ou collectives.	-Développer la culture personnelle -Approche sensible des œuvres -Utilisation d'un vocabulaire spécifique - Découverte d'œuvres contemporaines

PRÉSENTATION DU PROJET

Ce dispositif est mis en place dans le cadre du partenariat entre l'académie Aix-Marseille et la Collection Lambert <https://collectionlambert.com/>

L'idée est d'aborder la pratique artistique contemporaine sous plusieurs angles afin de multiplier les modes de sensibilisation à l'art contemporain : L'observation directe des œuvres en compagnie d'un professionnel de l'art, la rencontre directe avec un artiste et la réalisation d'un travail plastique en atelier.

Durant cette journée, les élèves de la 4ème au lycée pourront découvrir la pratique d'un artiste du territoire, échanger sur sa démarche, découvrir son métier. Une offre Pass culture sera co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire, elle tiendra compte du niveau des élèves.

Les principaux objectifs du parcours sont :

- Diversifier et élargir les domaines spécifiques abordés à l'école.
- Articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti.
- Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

En septembre /octobre : Prise de contact avec le professeur relais pour co-construire avec le service des publics la proposition en fonction du projet de la classe et du niveau. Le professeur relais accompagnera les enseignants inscrits, fournira des ressources et pistes pédagogiques en amont ou en aval de la journée.

1 JOURNEE – d'octobre à juin

- Matin : visite de la Collection Lambert en compagnie de l'artiste invité.
- Pique-nique au square
- Après midi : ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE à la Collection Lambert.
Exploration de diverses techniques aux côtés de l'artiste.

Formation au PAF : Les enseignants retenus sur ce projet seront convoqués pour un temps de formation à la Collection Lambert.

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Professeur relais auprès de la Collection Lambert

Éléonore Cousin

eleonore.dadoit@ac-aix-marseille.fr

Responsable du domaine Arts Visuels et Arts Numériques

Sophie Valentin

Tél : 04 91 93 88 41 – daac.arts@ac-aix-marseille.fr

PARTENAIRE

Collection Lambert – Avignon

Tiphanie Romain, service des publics de la Collection Lambert

t.romain@collectionlambert.com

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

- Nombre de places limité à **8 classes** de la 4^{ème} au lycée dans le département du Vaucluse.

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :

mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.

VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

-Le financement se fera avec une **offre PASS CULTURE** associée à ce projet pour les classes de la 4^{ème} à la terminale. Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement (12 euros par élève).

-Le transport est à la charge des établissements.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi-juin 2022.